



CHALLENGE HIVERNAL

Saison 2024/2025



1. PRÉSENTATION

Le challenge hivernal est une compétition interclubs qui se déroule chaque année d'octobre à mars. Les clubs participants sont les 4 clubs du sud Finistère : Cornouaille, Kerbernez, Odet et l'entente Lanniron-Carhaix.

La compétition se déroule en deux phases.

Phase initiale

La phase initiale se joue en stableford d'octobre à février. Les rencontres ont lieu en aller et retour et sont au nombre de 6.

Pour déterminer le club vainqueur de chaque rencontre, sont retenues les 2 meilleures cartes en brut de chaque club ainsi que les 6 meilleures cartes en net. Chacun, quel que soit son index, peut donc apporter des points à l'équipe en cas de bon résultat. En cas de contre-performance, il ne pénalisera pas l'équipe.

Ces rencontres ne sont pas fléolisées (ne font pas évoluer l'index). Les inscriptions se font **sur l'ISP du club receveur.**

Phase finale

La phase finale se joue sur une journée en match-play courant mars.

2. PÉRIMÈTRE

Les clubs participants : Cornouaille, Kerbernez, Entente Lanniron/Carhaix, Odet.

La coordination générale est tournante (assurée à tour de rôle par chaque club).

Les correspondants agissant par délégation des responsables seniors sont :

- Cornouaille : André Ménez, Jean-François Guéguen et Eric Levrard
- Kerbernez : Jean-Marc Lemogodeuc et Christine Desseaux
- Lanniron/Carhaix : Patrick Guérin, et Michel Hellequin (Carhaix). Responsable représentant l'entente pour ce challenge : Laurian Bertin-Hugault
- Odet : Luc Cornec et Patrick Pouyet

Pour la saison 2024 – 2025, le club chargé de la coordination générale : KERBERNEZ.

3. DEFINITION

Le challenge hivernal est une compétition amicale seniors interclubs indépendante des calendriers officiels du Finistère et de la ligue de Bretagne.

Le Challenge Hivernal applique et respecte les règles de jeu éditées par le R&A de St Andrews. Les décisions concernant ce challenge sont prises à la majorité (une voix par club). En cas d'égalité, la voix du club chargé de la coordination générale compte double.

4. PARTICIPANTS

Chaque année, les clubs désirant participer au Challenge Hivernal doivent en faire la demande avant la réunion d'organisation de l'année qui a lieu idéalement courant juin.

Chaque club présente pour chaque rencontre une équipe de joueurs (Hommes et/ou Femmes) en une seule série mixte.

5. JOUEURS

Les index inférieurs à 12 seront limités à 6 par club. Si plus de 6 joueurs d'index inférieur à 12 s'inscrivent à une des compétitions, seuls les résultats des 6 premiers inscrits sur ISP seront pris en compte. Les autres pourront jouer « en amical » dans la mesure où la jauge du terrain le permet. Leur responsable devra les informer que leur score ne sera pas pris en compte.

Les index des joueurs supérieurs à 36 sont ramenés à 36.

Les rencontres ne comptent pas pour la gestion de l'index.

6. PRINCIPES DE JEU

En 2 étapes, la première en STABLEFORD, la deuxième sera la FINALE en MATCH-PLAY NET, suivant la méthodologie de la FFGOLF.

Au cours de la première étape qui se déroule à partir d'octobre et jusqu' à fin février :

Tous les clubs se rencontrent un à un, à domicile et à l'extérieur (aller et retour) en Stableford.

Le résultat de chaque rencontre est obtenu en totalisant, pour chaque club :

- Les 2 meilleurs scores en brut
- Les 6 meilleurs scores en net

Sans cumul d'une même carte, le brut prime sur le net.

Attribution des points :

- Gagnant : 3 points
- Nul : 2 points
- Perdant : 1 point
- Forfait : 0 point et – 50 de score-average.

Un classement des clubs s'établit au fil des rencontres en additionnant les points obtenus. Les éventuels ex-aequo seront départagés grâce au cumul des score-averages. Le score-average est la différence (en plus ou en moins) des scores des 2 clubs, plafonné à 50 (en plus et en moins).

Lors de la seconde étape :

La FINALE est organisée sur le terrain du coordinateur de l'année : Kerbernez

Le Club classé 1er rencontre le 2ème en FINALE.

Le Club classé 3ème rencontre le 4ème en PETITE FINALE.

Départ en shot-gun à 9h00 avec 12 joueurs par club.

Les rencontres entre joueurs s'effectuent en MATCH-PLAY NET individuel (un contre un). Les duels sont choisis dans l'ordre des index (les meilleurs index d'un club jouent contre les meilleurs de l'autre club etc.).

ASPECTS PRATIQUES :

Les green-fees payés par les joueurs visiteurs sont établis à 35€ maximum.

Tous les joueurs paient un droit de jeu de 5 euros et peuvent profiter de la restauration choisie par le club qui reçoit (soit PPVR, resto ou toutes autres formes de restauration celle-ci devra être renseignée sur ISP).

PHASE INITIALE en Stableford

Pour permettre le maximum de convivialité entre les joueurs des différents clubs à l'issue des rencontres, la formule du shot-gun est retenue. L'heure de départ est fixée à 9h30 (avec à Lanniron, une autre série de départs en shot-gun à 13h30, ceci pour augmenter le nombre de participants).

Pour faciliter le bon déroulement du jeu, les départs seront à 3 joueurs. A l'issue de la rencontre pendant l'annonce des résultats, il y aura, selon les possibilités de chaque club, soit un PPVR, soit un repas facultatif (précisé sur ISP).

Utilisation de ISP sur le site du club recevant comme mode d'inscription. Ouverture 15 jours avant la date de la rencontre, fermeture 48 h avant la rencontre. Les départs seront mis en ligne la veille à 12h au plus tard. Le tarif du green-fee et du droit de jeu seront précisés sur ISP.

Les joueurs doivent être à jour de leur licence, certificat médical et cotisation à l'AS de leur club.

Attribution de la moitié des places disponibles à chaque club. Si un club n'utilise pas son quota, l'autre club peut ajouter des joueurs.

Dotation : 1 boîte de balles au meilleur en brut et les 2 meilleurs en net par club soit 6 boîtes de balles en tout.

PHASE FINALE en Match-play NET individuel (un contre un) avec prise en compte des 3/4 des coups reçus, répartis suivant les recommandations de RMS et FFGOLF

Les départs se font à 9h00 en shot-gun pour permettre un déjeuner en commun.

Chaque club désignera donc ses 12 représentants et en communiquera la liste au club organisateur au moins 4 jours avant la rencontre.

Un remplaçant peut être désigné. Il remplacera l'éventuel joueur absent.

Gain du match pour les finales :

Chaque joueur marque 3 points si gagnant, 2 points si match nul, 1 point si perdant, 0 point si forfait.

Les points des joueurs sont totalisés pour déterminer l'équipe gagnante.

L'équipe vainqueur à l'issue de de la finale remporte la coupe qui sera remise en jeu l'année suivante. L'équipe vainqueur à l'issue de la petite finale remporte le plateau qui sera remis en jeu l'année suivante. La gravure incombe aux clubs vainqueurs.

En cas d'égalité des équipes à l'issue d'une finale, on additionne les points d'écart des matchs pour déterminer l'équipe vainqueur (exemple : match se terminant 4 et 3 donne 4 points d'écart).

PLANNING PRÉVISIONNEL

DATE	CLUB RECEVANT	CLUB REÇU
08/10/2024	CORNOUAILLE	KERBERNEZ
	LANNIRON-CARHAIX	ODET
18/10/2024	LANNIRON-CARHAIX	CORNOUAILLE
	KERBERNEZ	ODET
05/11/2024	ODET	CORNOUAILLE
	KERBERNEZ	LANNIRON-CARHAIX
22/11/2024	ODET	KERBERNEZ
	CORNOUAILLE	LANNIRON-CARHAIX
10/12/2024	ODET	LANNIRON-CARHAIX
	KERBERNEZ	CORNOUAILLE
21/01/2025	CORNOUAILLE	ODET
	LANNIRON-CARHAIX	KERBERNEZ
11/03/2025	FINALE ET PETITE FINALE À KERBERNEZ	

Les responsables de chaque club s'entendront directement pour les reports justifiés éventuels et ils informeront le club organisateur.